

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 AVRIL 2026 à 18h00

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 10 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Luc MARCHAIS, maire.

Présents : Mmes Céline DANIAUD, Françoise DURAND, Séverine FEYZEAU, Claire GAUBERT, Gaëlle POMME-CASSIEROU et Danièle PUBERT,
MM. Alain DESTREGUIL, Philippe FRERY, Jean-Luc MARCHAIS, Thomas ODABACHIAN, Régis PLANET et Yann POUVREAU

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Émilie MORINAUD à Mme Gaëlle POMME-CASSIEROU, M. Olivier DOUHAUD à M. Jean-Luc MARCHAIS

Absent : M. Didier FÉNEANT

Nombre de membres :

- En exercice : 15
- Présents : 12 en début de séance, 13 en cours de séance

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Affectation des résultats 2025 sur le budget 2026,
- Vote du budget 2026 de la commune,
- Questions diverses,
- Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 18h00.

Approbation du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 2026 est approuvé sans observation, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nomination d'un secrétaire de séance

Mme Danièle PUBERT est nommée secrétaire de séance.

1 - Affectation des résultats 2025 sur le budget 2026

Monsieur le maire rappelle les résultats d'exercice de l'année 2025 approuvés à la réunion de conseil du 7 avril 2026 :

<u>Résultat de la section de Fonctionnement</u>		<u>Résultat de la section d'Investissement</u>	
Résultat reporté de 2024	286 602,25 €	Résultat reporté de 2024	- 133 905,98 €
Résultat de l'exercice 2025	228 621,24 €	Résultat de l'exercice 2025	- 139 019,76 €
Résultat de clôture de 2025	515 223,49 €	Résultat de clôture de 2025	- 272 925,74 €

Vu les restes à réaliser de 2025, d'un montant de 21 136,14 €, et le résultat déficitaire de la section d'investissement de 272 925,74 €, soit un besoin de financement de 294 061,88 €, monsieur le maire propose d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 d'un montant de 515 223,49 € comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (1068) 294 061,88 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002) 221 161,61 €

Le Conseil approuve l'affectation du résultat présenté à l'unanimité.

Ont voté pour : 14

Abstention : 0

Ont voté contre : 0

M. Olivier DOUHAUD arrive en cours de séance.

2 - Vote du budget 2026 de la commune

Monsieur le maire présente les sections de fonctionnement et d'investissement du budget 2026. Il explique aux membres du Conseil municipal, que l'organe délibérant peut l'autoriser à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section. Dans ce cas, le maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Conseil municipal :

- Fixe le taux de fongibilité des crédits à 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections
- Adopte le Budget Primitif 2026 conformément au tableau ci-dessous, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes

Investissement

Dépenses : 832 459,72 €

Recettes : 832 459,72 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 134 510,61 €

Recettes : 1 134 510,61 €

(Voir détail en annexe)

Ont voté pour : 14

Abstention : 0

Ont voté contre : 0

3 - Questions diverses

- Monsieur le maire revient sur l'événement « Ville à Joie », organisé le 17 avril, et souligne les retours très positifs, tant de la part du public que des organisateurs. Il se félicite du succès de cette manifestation.

- Il donne ensuite la parole à M. Douhaud pour le bilan de la visite de la vallée de Rochefollet, tenue le 18 avril. Celui-ci indique que 22 participants étaient présents et que les objectifs ont été atteints, avec des retours très favorables.

- Le maire informe le conseil d'une proposition de concert du duo « Duo al mano », composé d'un violoniste et d'une accordéoniste. Une date reste à fixer en juillet, et des contacts seront pris avec le Festival de Saintes afin d'envisager une intégration au programme du festival off.

- Le maire informe le conseil qu'une réunion s'est tenue le 21 avril avec la SEMIS et les services de la CDA concernant l'aménagement du secteur du Grand Fief. Cette rencontre a permis de finaliser les derniers points réglementaires avant le dépôt du permis d'aménager.

- Le maire présente un point sur les travaux en cours et à venir réalisés par le chantier d'insertion SAS. La remise située dans le jardin de la mairie est actuellement en rénovation, avec une réfection de la toiture prévue. Par ailleurs, les travaux de réfection des toitures de l'église et des chapelles débiteront le 22 avril.

- Le maire rappelle l'organisation d'un chantier participatif, le samedi 25 avril, destiné au nettoyage d'un terrain à la suite des inondations. M. Destreguil précise que les habitants sont invités à se mobiliser pour cette action collective visant à remettre le site en état.

- Le maire explique le dispositif Am Stram Graines porté par le CAUE 17. Les communes qui le souhaitent peuvent répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour la végétalisation des cours d'école. Une réponse favorable a été donnée par Bussac. Alain Destreguil, Régis Planet et Olivier Douhaud seront les référents de ce projet.

- Madame Durand rappelle la proposition d'une graphiste professionnelle susceptible d'intervenir sur différents supports de la commune. Cette possibilité sera examinée par les élus.

- Monsieur le maire présente la proposition de commandes de fournitures reçue de la part d'une entreprise d'insertion de travailleurs handicapés.

Une analyse de cette offre sera effectuée au regard des besoins de la commune et des tarifs proposés.

- Monsieur Odabachian évoque enfin la nécessité d'engager une réflexion avec la CDA de Saintes, le Département et les communes voisines en vue de développer des itinéraires cyclables sécurisés. La liaison vers Saint-Vaize et Taillebourg apparaît prioritaire, le tronçon en direction de Saintes étant plus complexe.

4 - Actualités de la Communauté d'agglomération Saintes-Grandes Rives

- Le maire informe le conseil de l'ouverture de la Maison des aqueducs à Vénérand, une nouvelle offre touristique particulièrement intéressante. Il mentionne également la récente mise en place d'une nouvelle scénographie au Paléosite de Saint-Césaire, saluée pour sa qualité.

Le Maire clôt les débats et lève la séance à 19h30.

La secrétaire de séance,
Danièle PUBERT



Le maire,
Jean-Luc MARCHAIS



BUDGET : Dépenses de Fonctionnement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	292 750,00	0,00	282 885,00	282 885,00	282 885,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	274 400,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
014	Atténuations de produits	88 404,00	0,00	88 404,00	88 404,00	88 404,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	125 110,00	0,00	121 000,90	121 000,90	121 000,90
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		780 664,00	0,00	747 289,90	747 289,90	747 289,90
66	Charges financières	12 500,00	0,00	9 300,00	9 300,00	9 300,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		794 164,00	0,00	756 589,90	756 589,90	756 589,90

023	Virement à la section d'investissement (4)	361 606,05		373 256,51	373 256,51	373 256,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	4 477,20		4 664,20	4 664,20	4 664,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		366 083,25		377 920,71	377 920,71	377 920,71

TOTAL	1 160 247,25	0,00	1 134 510,61	1 134 510,61	1 134 510,61
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 134 510,61
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

BUDGET : Recettes de Fonctionnement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	10 940,00	0,00	7 245,00	7 245,00	7 245,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	21 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
731	Fiscalité locale	630 000,00	0,00	627 500,00	627 500,00	627 500,00
74	Dotations et participations (3)	156 305,00	0,00	173 604,00	173 604,00	173 604,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	55 400,00	0,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00
Total des recettes de gestion courante		873 645,00	0,00	912 849,00	912 849,00	912 849,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		873 645,00	0,00	913 349,00	913 349,00	913 349,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	873 645,00	0,00	913 349,00	913 349,00	913 349,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	221 161,61
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 134 510,61
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	377 920,71
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

BUDGET : Dépenses d'Investissement

1- MAIRIE DE BUSSAC S/CHARENTE - Principal - BP - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	22 424,00	8 200,00	30 700,00	30 700,00	38 900,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	2 420,00	0,00	2 420,00	2 420,00	2 420,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	356 488,08	17 226,91	405 568,07	405 568,07	422 794,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		381 332,08	25 426,91	438 688,07	438 688,07	464 114,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	99 850,00	0,00	95 419,00	95 419,00	95 419,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		99 850,00	0,00	95 419,00	95 419,00	95 419,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		481 182,08	25 426,91	534 107,07	534 107,07	559 533,98

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	481 182,08	25 426,91	534 107,07	534 107,07	559 533,98
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	272 925,74
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	832 459,72
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

BUDGET : Recettes d'Investissement

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	27 563,46	4 290,77	9 186,36	9 186,36	13 477,13
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		27 563,46	4 290,77	9 186,36	9 186,36	13 477,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	21 500,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	148 491,35	0,00	294 061,88	294 061,88	294 061,88
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 450,00	0,00	1 069,00	1 069,00	1 069,00
18	Cpte de liaison affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	0,00	123 931,00	123 931,00	123 931,00
Total des recettes financières		221 441,35	0,00	441 061,88	441 061,88	441 061,88
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		249 004,81	4 290,77	450 248,24	450 248,24	454 539,01

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	361 606,05		373 256,51	373 256,51	373 256,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	4 477,20		4 664,20	4 664,20	4 664,20
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		366 083,25		377 920,71	377 920,71	377 920,71

TOTAL	615 088,06	4 290,77	828 168,95	828 168,95	832 459,72
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	832 459,72
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

377 920,71

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

